



Rudolf
Ramsauer,
directeur

L'économie suisse stagne. Les investissements ont diminué, les emplois vont à vau-l'eau. Des voix s'élèvent pour réclamer haut et fort des mesures étatiques pour relancer la conjoncture. Cependant, les autorités suisses ne peu-

Programmes conjoncturels = mauvaise solution

vent stimuler la demande sur les marchés d'exportation ni générer des emplois dans les branches les plus touchées – par exemple les banques, les assurances et l'informatique – via des mandats publics. Les expériences passées en matière de programmes de relance achèvent de nous ôter nos illusions : ils arrivent trop tard et s'en vont en fumée. De plus, ils alourdissent l'endettement. Si l'Etat souhaite encourager les investissements privés et l'emploi, il doit s'attaquer aux problèmes structurels. Il doit avant tout freiner la dynamique intolérable des dépenses et réduire massivement la charge fiscale et la charge au titre des versements obligatoires. Ce serait le meilleur signal à donner aux entreprises et aux employés.

@ rudolf.ramsauer@economiesuisse.ch

Situation économique difficile

Un concept global plutôt que de l'activisme conjoncturel

L'économie suisse se trouve dans une période difficile. Les mois à venir seront encore caractérisés par la retenue et l'attente. Que doit faire la Suisse au niveau de sa politique économique?

Alors que de nombreux prévisionnistes avaient annoncé une croissance négative, le PIB réel a tout de même encore progressé de 0,1% en 2002. C'est sans aucun doute la conjoncture mondiale qui va déterminer la marche ultérieure de l'économie suisse. Malgré une politique monétaire souple pratiquée par les principales banques centrales et en dépit de la politique économique expansive des Etats-Unis, celle-ci est instable. Elle est toujours caractérisée par des risques et des incertitudes considérables.

Eviter le feu de paille

Même si la Suisse ne parvient pas à susciter la reprise par ses propres forces et si elle dépend d'un renforcement de la conjoncture mondiale, elle n'est pas condamnée pour autant à l'inactivité sur le plan de la politique économique. Mais nous n'avons que faire d'un feu de paille qui par exemple revêtirait la forme d'un programme d'impulsion. Il nous faut bien plutôt un concept

global pour davantage de croissance et d'emploi destiné à améliorer durablement les conditions de la croissance. Dans la situation conjoncturelle actuelle, ce n'est pas simple. Le gouvernement et le Parlement ne doivent pas pour autant céder aux exigences à courte vue des groupes de pression et perdre la vision des défis lancés à plus ou moins long terme. Notre ministre de l'économie Joseph Deiss en a heureusement convenu en misant au premier chef sur des mesures destinées à renforcer



Rudolf Walser,
membre
de la direction

les forces productives: formation et recherche, allègements fiscaux, promotion des PME, diminution de la bureaucratie, consolidation des systèmes de sécurité sociale, etc. En d'autres termes: le plan du conseiller fédéral Deiss contient les éléments de base qui figurent dans le programme d'economiesuisse en faveur d'une politique économique favorisant la croissance et l'emploi.

A cet égard, le budget de la Confédération joue aussi un

rôle important. C'est ainsi que l'on entend des milieux de gauche, mais aussi certains professeurs, affirmer que l'Etat ne doit pas économiser à outrance au moment où il s'agit d'épargner encore la conjoncture. Non seulement cette attitude est unilatérale, mais elle ignore certains mécanismes économiques importants.

Gagner la confiance

Le risque existe tout d'abord que le budget de la Confédération ne dérape totalement si l'on ne met pas un frein à l'évolution des dépenses. La confiance des entreprises et des citoyens dans la gestion de ce pays en seraient fortement ébranlée. Mais la confiance est précisément un ingrédient indispensable pour réanimer les acteurs économiques. Deuxièmement, un programme d'impulsion conjoncturelle ne serait pas utile aux entreprises industrielles et de services qui souffrent de la mauvaise conjoncture actuelle; à la seule exception peut-être du secteur de la construction. On ne ferait par là qu'augmenter l'endettement de l'Etat. Mais sous l'angle de la politique de la croissance, les effets à long terme de l'endet-

Suite page 2

Point fort

Les efforts en vue de réduire les émissions de CO₂ commencent à porter leurs fruits. Exemple dans le canton de Thurgovie.

Page 1/2 ▶

Nucléaire: Abandon

Une sortie précipitée du nucléaire aurait des conséquences dommageables tant sur le plan financier qu'écologique.

Page 3 ▶

Télécommunications

En décidant d'ouvrir rapidement le «dernier kilomètre», le Conseil fédéral a pris une décision renforçant le secteur des télécommunications.

Page 4 ▶

incoat sauve les bulles

Eva Maria Moser a beaucoup d'idées. Dont celle d'enrober les bouteilles en PET d'un microscopique revêtement empêchant la fuite des bulles.

Page 5 ▶

tement de l'Etat seraient nettement négatifs. Troisièmement, il est sans doute important d'éviter d'accroître encore les difficultés économiques par des mesures de réduction et d'assainissement indifférenciées. Nous devons donc épargner les investissements judicieux dans l'infrastructure, ainsi que dans la formation et la recherche. Il est vrai qu'il est plus difficile de procéder à des économies sélectives, qui exigent une réflexion à long terme et une vision politique, qu'à des coupes linéaires. Le temps n'est pas favorable aux réformes fiscales fonda-

mentales. Ce n'est toutefois pas une raison pour différer des réformes fiscales ponctuelles et de nouvelles affectations des dépenses susceptibles de stimuler la croissance. En effet, ces étapes sont nécessaires si l'on veut susciter une réaction positive dans la population et les entreprises. Il est important que ces mesures de correction visent un objectif clair. Il faut absolument ramener l'explosion des dépenses, qui menace sur la voie d'une croissance durable pour les générations futures. Une quote-part de l'Etat raisonnable et des améliorations fiscales structurelles sont le mieux à même d'induire plus de croissance et d'emploi. La réduction

de restrictions de concurrence et d'obstacles administratifs, ainsi que des réglementations intelligentes, en appuieront la réussite. Même un déficit budgétaire est acceptable pour des raisons conjoncturelles si l'on peut assurer qu'il sera compensé ultérieurement par des excédents. L'application du frein à l'endettement en fournit la garantie. On peut néanmoins discuter du juste niveau du facteur conjoncturel. Mais une politique financière et fiscale voulant promouvoir la croissance et l'emploi ne doit pas capituler devant l'évolution incontrôlée des dépenses.



L'entreprise Lista SA d'Erlen est l'une des dix entreprises constituant le groupe thurgovien du Modèle énergétique. Issue d'une longue tradition, l'entreprise familiale est un symbole mondial pour les équipements d'exploitation, les installations de stockage et les fournitures de bureau.



Assainissement du bâtiment de Lista SA: l'isolation du toit et les nouveaux éclairages permettent de réaliser des économies d'énergies thermiques et électriques.

Quel avenir pour l'aide au développement?

L'économie joue un rôle croissant dans la politique de développement. Il est plus en plus fréquent que l'aide passe par des «partenariats public-privé» qui reposent sur une collaboration entre l'Etat et l'économie. La coopération en matière d'aide au développement est-elle arrivée à un tournant? Comment se profilent les rôles à venir de l'Etat et de l'économie? Ces questions seront débattues lors d'une rencontre qui aura lieu le 2 avril 2003.

Les orateurs invités sont, outre Walter Fust, directeur de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération, Rudolf Walser, membre de la direction d'économiesuisse, Oscar Knapp du seco, le professeur Rolf Kappel de l'EPF et Urs Egger de Swisscontact. L'après-midi s'achèvera par un débat. Les organisateurs de la rencontre sont economiesuisse et Swisscontact, une organisation d'utilité publique dans le domaine de la coopération au développement. Inscription: www.swisscontact.ch. Le délai d'inscription est le 24 mars 2003.



Economiser l'énergie ensemble

En adoptant la loi sur l'énergie en 1999 et celle sur le CO₂ en 2000, la Suisse a posé les fondements d'une politique climatique et énergétique durable, fondée sur le partenariat. Ces textes exigent une réduction des émissions de CO₂ issues de la combustion d'énergies fossiles de 10% au total par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2010. Si l'objectif n'est pas atteint, la Confédération introduira, au plus tôt en 2005, une taxe d'incitation sur les agents énergétiques fossiles. Pour parer à cette éventualité, de grandes associations économiques ont fondé en 1999 l'Agence de l'énergie pour l'économie. L'AEnEC encourage les entreprises à réduire volontairement leur consommation d'énergie.

Dans le canton de Thurgovie, ce travail a porté des fruits. Le groupe thurgovien du Modèle énergétique s'est engagé dans le cadre d'une convention d'objectifs convenue avec la Confédération à réduire sa consommation d'énergies fossiles et d'énergie électrique d'ici à 2010. Ce groupe exemplaire est constitué de dix entreprises actives dans des secteurs très différents: sucre, stores, véhicules blindés, équipements d'ateliers et fournitures de bureaux, machines à tisser, etc. Hétérogène, il possède pourtant un dénominateur commun important: les entreprises aspirent à réduire leurs émissions de CO₂ et à optimiser leur efficacité énergétique. Pour y arriver, différen-

tes mesures s'imposent, dont l'adaptation des processus de production, l'amélioration de l'isolation des bâtiments et des conduites ou l'optimisation des installations techniques des bâtiments.

Par rapport à 1990, les émissions de CO₂ du groupe thurgovien seront réduites de plus de 23% d'ici à 2010, soit de 95 700 à 77 700 tonnes de CO₂, comme convenu dans les conventions d'objectifs. Les données relatives à la consommation d'énergie de ces entreprises en 1990 et en 2000 sont inscrites dans les conventions d'objectifs tout comme la consommation d'énergie en 2010, estimée sur la base de l'évolution probable de l'entreprise et

du potentiel des mesures d'économie. Les conventions d'objectifs sont conçues de telle manière que, en cas d'introduction de la taxe sur le CO₂, elles pourraient devenir contraignantes. Les entreprises qui atteignent leurs objectifs pourraient obtenir l'exemption de la taxe. Les entreprises n'adoptent pas les mesures en vue d'une réduction des émissions de CO₂ uniquement pour le bien de l'environnement. Les investissements visant à diminuer la consommation d'énergie sont payants, même si cela ne se voit pas immédiatement. Identifier les mesures visant à réduire la consommation d'énergie qui présentent un intérêt sur le plan économique constitue une part importante du travail de l'Agence de l'énergie pour l'économie.

L'abandon du nucléaire: une erreur économique et écologique

Une pollution accrue, des coûts élevés pour l'économie et aucune possibilité de remplacer l'électricité produite par les centrales nucléaires suisses par des énergies renouvelables: lors d'une séance d'information à Berne, l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) a expliqué à l'aide de ces constats qu'il serait irréaliste et coûteux d'accepter les deux initiatives anti-nucléaires.

Abandonner l'énergie nucléaire, comme l'exigent les deux initiatives antinucléaires «Sortir du nucléaire» et «Moratoire-plus», serait insensé pour la Suisse tant sur le plan économique que sur le plan écologique. L'électricité d'origine nucléaire est gage pour notre pays d'une grande sécurité d'approvisionnement, car les centrales nucléaires permettent de planifier avec précision la production d'énergie et les coûts. Contrairement aux énergies solaire et éolienne, les centrales nucléaires ne dépendent pas de conditions météorologiques imprévisibles. Elles ne sont pas non plus influencées par les conditions hydrauliques.

Ainsi, l'énergie nucléaire (40%), soutenue par l'énergie hydraulique (60%), garantit à notre pays un approvisionnement en électricité sûr et éprouvé. Abandonner cette formule gagnante reviendrait à détruire une très grande quantité de capital. Le professeur Wolfgang Pfaffenberger estime la destruction de capital entre 28 milliards de francs et 62 milliards de francs, selon les scénarios.

Contribution éventuelle de l'énergie éolienne

En cas d'abandon du nucléaire, il se pose naturellement la question de savoir comment il faudrait produire l'électricité de substitution. Si la production d'électricité suisse doit rester exempte de CO₂ (comme c'est le cas aujourd'hui), il ne saurait être question de recourir à des centrales employant des agents éner-



BILD: BLUEPLANET

Moins de nucléaire signifie plus de combustibles fossiles.

gétiques fossiles (gaz, pétrole ou charbon). Aussi, les partisans des initiatives appuient-ils surtout l'énergie éolienne en ce moment. L'utilisation de cette forme d'énergie se justifie à titre marginal, mais si l'on examine de plus près la problématique, il apparaît clairement que l'énergie éolienne ne peut remplacer l'énergie en ruban produite par les centrales nucléaires. A l'heure actuelle, la production d'électricité éolienne indigène avoisine les 6 millions de kilowattheures par an, soit 0,01% environ de la consommation d'électricité de la Suisse.

L'électricité éolienne coûte deux fois plus au consommateur que l'électricité produite dans les centrales hydrauliques. Selon Jakob Vollenweider, le directeur de Juvent SA qui produit 80% environ de l'électricité éolienne suisse, les possibilités d'expansion de l'utilisation de l'énergie éolienne indigène sont très limitées: la disponibilité des vents en Suisse est trop faible et la surface disponible trop petite. D'après lui, on peut se demander si l'objectif de production fixé par les autorités fédérales qui est de produire 50 à 100 millions de kilowattheures d'électricité éolienne d'ici à 2010 est réaliste.

La production d'électricité éolienne touche à ses limites

Dans d'autres régions d'Europe aussi, la production d'électricité éolienne touche à ses limites. Les plans relatifs à la production d'énergie éolienne par des installations off-shore en mer du Nord et en mer Baltique (dont aucune n'est construite pour l'instant) montrent que l'utilisation de l'énergie éolienne est étroitement liée à l'extension des réseaux électriques. Selon Matthias Boxberger de E.ON Netz GmbH, tant les plans concernant des installations off-shore que ceux concernant les réseaux électriques ont atteint des dimensions telles qu'elles exigent, outre des déclarations d'intention politiques, un large consensus au sein de la société – ce consensus n'étant actuellement pas en vue. Partant, la question de savoir si un excédent important d'électricité éolienne pourrait être mis à la disposition de l'étranger est totalement ouverte. Ces explications permettent de conclure que les goulets d'étranglement des réseaux électriques nationaux constitueront les grands défis d'une éventuelle expansion de l'énergie éolienne.



www.60-40.ch

Une année record pour l'arbitrage ICC

Plus de 590 affaires ont été introduites devant la Cour internationale d'arbitrage de la CCI en 2002. A ce jour, la Cour a administré quelque 10 000 arbitrages internationaux impliquant des parties et des arbitres de plus de 170 pays. La demande va en augmentant d'année en année, au fil du développement des échanges commerciaux et de la mondialisation accélérée de l'économie.

Depuis près d'un siècle, la Chambre de commerce internationale est la principale institution mondiale spécialisée dans le règlement des différends commerciaux. Sa Cour d'arbitrage, fondée en 1923, a joué un rôle de pionnier dans le développement de l'arbitrage commercial international.

L'arbitrage ICC est aujourd'hui reconnu dans le monde entier comme le moyen le plus efficace de régler les litiges du commerce international. Le plus souvent, les parties sont de nationalités différentes et ne partagent ni la même langue, ni la même culture, ni les mêmes traditions juridiques. Pour ces raisons, les parties peuvent avoir des réticences à porter leur litige devant les tribunaux nationaux. Mais même dans un contexte purement national, beaucoup de parties préfèrent recourir à des procédures plus rapides et moins



onéreuses que les actions en justice. L'arbitrage ICC assure également la confidentialité, la liberté pour les parties de choisir les arbitres, le lieu de l'arbitrage, les règles de droit applicables et même la langue de la procédure.

C'est un grand honneur pour ICC Suisse de voir Maître Robert Briner réélu à la présidence

Suite page 4

Révision de la directive relative aux expériences sur les animaux

La Commission européenne propose de réviser intégralement la directive 86/609/CEE. Cette directive règle la protection des animaux utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques.

Adaptation à la Convention du Conseil de l'Europe

La Commission invoque deux arguments pour justifier la révision: premièrement, certaines dispositions seraient complètement dépassées étant donné qu'elles ont été édictées il y a 15 ans et plus, et qu'elles se fondent, partant, sur les connaissances scientifiques de l'époque; deuxièmement, le champ d'application de la Convention du Conseil de l'Europe du 31 mars 1986 va au delà de celui de la directive européenne 86/609/CEE. La Convention du 31 mars 1986 désigne la Convention européenne pour la protection des animaux vertébrés. Cette Convention s'applique à tous les animaux utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques ou destinés à de telles procédures. Elle permet essentiellement de limiter le nombre d'expériences et le nombre d'animaux utilisés à ces fins. Les

expériences sur les animaux doivent être réalisées uniquement s'il n'existe aucune autre méthode. De plus, il faut éviter le plus possible d'infliger des souffrances inutiles aux animaux utilisés pour des expériences. La Suisse a adhéré à la Convention européenne sur la protection des animaux vertébrés en juin 1994.

Rapport de la Commission

Selon la Commission, les modifications seront apportées en deux phases. Dans un premier temps, il s'agira d'introduire la procédure de réglementation dans la directive. Dans un deuxième temps, les milieux intéressés auront la possibilité de participer à des discussions techniques et scientifiques et donc de donner leur avis.

Le 22 janvier 2003, la Commission a soumis au Conseil et au Parlement européen un rapport sur le nombre d'animaux utilisés à des fins expérimentales au sein de l'UE. Le rapport est censé dresser un tableau d'ensemble de la situation dans l'UE en ce qui concerne les animaux utilisés à des fins expérimentales. On attend l'avis du Conseil des ministres et du Parlement; jusqu'à présent, aucune décision n'a

été prise.

Evolution en Suisse

En Suisse, deux initiatives sur la protection des animaux sont actuellement au stade de la récolte des signatures: d'une part, l'initiative populaire «contre l'abattage traditionnel des animaux sans étourdissement préalable» et, d'autre part, l'initiative populaire «pour une conception moderne de la protection des animaux (Oui à la protection des animaux!)». La seconde initiative populaire présente un intérêt par rapport au thème de la protection des animaux. La récolte des signatures pour cette initiative a commencé le 29 janvier 2003. L'initiative «pour une conception moderne de la protection des animaux» exige une modification de l'article 80 «Protection des animaux» de la Constitution fédérale du 18 avril 1999. L'alinéa e, relatif aux expériences sur les animaux, stipule que les expériences sur les animaux ne doivent pas entraîner de douleurs ou de maux graves ou durables; les expériences sur les animaux doivent être remplacées, dans la mesure du possible, par des méthodes de substitution.

Télécommunications: vers l'ouverture complète

Le dégroupage du dernier kilomètre donne un signal important à l'ouverture du domaine des télécommunications et au renforcement de la place économique suisse.

economiesuisse se réjouit que le Conseil fédéral ait tenu sa promesse en décidant d'ouvrir rapidement et complètement le dernier kilomètre et de soumettre les lignes louées au régime d'interconnexion. Compte tenu de la conjoncture, cette décision contribue à améliorer la capacité de réforme de l'économie. economiesuisse salue aussi le maintien de la législation actuelle sur les abus et, partant, la renonciation à une réglementation ex ante. Cette décision phare achève l'ouverture du marché suisse

des télécommunications entamée par le gouvernement en 1998. L'objectif de cette libéralisation est de proposer à l'économie et à la population des services de télécommunication variés, avantageux et de qualité. Il suppose la reconnaissance du fait qu'une infrastructure de communication d'excellente qualité et à la pointe du progrès technique n'est pas uniquement un facteur décisif pour une place économique, mais aussi la clé d'une évolution indispensable vers une société du savoir et de l'information.

Jusqu'ici, la libéralisation est un succès. En effet, elle a contribué à faire reculer le prix des services de télécommunication de 50% environ. Le Conseil fédéral attend du dégroupage du der-

nier kilomètre la liberté de choix pour les consommateurs, l'intensification de la concurrence, le renforcement de la diversité et de la qualité des produits ainsi qu'une stimulation de l'innovation technique dans le domaine des réseaux de raccordements locaux. Le dégroupage devrait permettre de proposer à grande échelle de nouveaux modèles commerciaux comme l'externalisation de l'informatique (fourniture de services d'application, réseaux virtuels privés, pare-feu et anti-virus de réseau). La mise à disposition de tels services est essentielle afin d'améliorer la productivité des entreprises, notamment des PME, et aussi sous l'angle du maintien de la compétitivité internationale de l'économie suisse.

Suite de la page 3

de la Cour internationale d'arbitrage.

Maître Briner possède une vaste expérience en la matière: précédemment, il a en outre présidé le Iran-United States Claims Tribunal à La Haye ainsi que la section de droit commercial de l'International Bar Association.

Pour plus de renseignements:



www.icc-switzerland.ch

Collaboration avec l'Europe orientale

A la fin février 2003, les représentants des associations économiques des pays membres de l'AELE (dont la Suisse) et des pays d'Europe centrale et orientale se sont rencontrés à Oslo pour discuter de leur collaboration future. Parallèlement à l'UE, l'AELE a pris l'initiative d'inviter des partenaires sociaux des pays candidats d'Europe centrale et orientale pour nouer des contacts. Il est connu que les pays de l'AELE et les pays d'Europe centrale et orientale entretiennent des relations économiques étroites basées sur des accords de libre échange.

En tant que futurs membres de l'UE, ces pays seront amenés à collaborer encore plus étroitement avec les pays de l'AELE dans le domaine politico-économique.

Dans le cas de la Suisse, ils reprendront l'ensemble des accords signés entre la Suisse et l'UE. Seul l'accord sur la libre circulation des personnes doit encore être négocié séparément.

Le représentant d'économie suisse, Gregor Kundig, a eu l'occasion d'exposer la nature des relations entre la Suisse et l'UE et de diriger un atelier sur les campagnes référendaires.

Les pays candidats d'Europe centrale et orientale voteront prochainement sur l'adhésion à l'UE. Ces référendums constituent un défi de taille pour les partenaires sociaux d'Europe centrale et orientale.



gregor.kundig@economiesuisse.ch

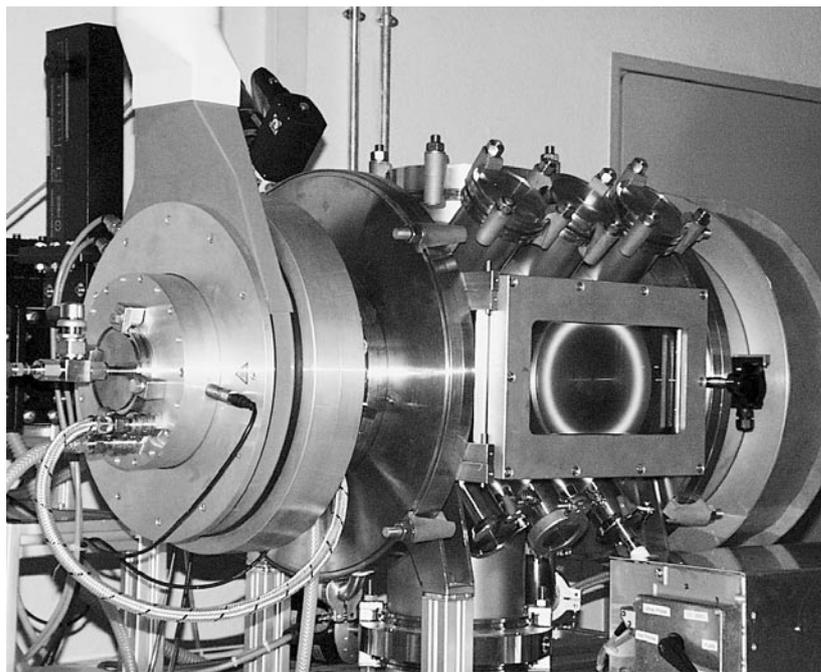
Garder les bulles dans les bouteilles en PET

Eva Maria Moser a tant d'idées qu'elle ne peut pas toutes les réaliser. A son ton espiègle, on comprend qu'elle a du plaisir à réaliser ses idées, les meilleures lui venant souvent en conduisant, dit-elle avant d'éclater de rire.

Eva Maria Moser, chimiste de 48 ans, s'est spécialisée dans les revêtements ultra fins créés grâce à une méthode physico-chimique. Il faut savoir ce que «ultra fin» signifie vraiment: l'épaisseur des revêtements ne dépasse jamais les 20 nanomètres. Et un nanomètre correspond à un millionième de millimètre. Les revêtements sont appliqués sur les objets les plus divers, des bouteilles en PET par exemple. Comme ces bouteilles sont faites de matière synthétique légèrement poreuse, le gaz carbonique s'échappe peu à peu. Toute boisson pétillante perd tôt ou tard de son pep. «Le fait d'appliquer un revêtement spécial ultra fin sur les bouteilles agit comme un écran d'étanchéité au gaz.» Eva Maria Moser souligne que ce revêtement composé de carbone et d'hydrogène est totalement écologique. C'est très important pour elle.

Une émancipation réussie

Mme Moser a travaillé 12 ans en tant que chimiste pour le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches (LFEM). Dans ce laboratoire, la chercheuse a développé, à la demande des sociétés Wipf AG, DuPont SA, WIPAK AG et Nestec SA, des sacs



Dans cette chambre à plasma, incoat réalise toute sorte de revêtements

d'emballage transparents avec un revêtement au plasma, séparé d'un verre partiellement ionisé. Ces sacs souples sont notamment utilisés pour emballer les röstis. Nestlé exige des sacs transparents «pour que les consommatrices voient ce qu'elles achètent».

En novembre 2000, Eva Maria Moser s'est installée à son compte. Elle a créé sa propre société sous le nom de incoat GmbH à Löhningen dans le canton de Schaffhouse. incoat vient de innovative coating systems, autrement dit des systèmes de revêtement novateurs.

La jeune entrepreneure a déposé huit demandes de brevet, actuellement en suspens pour la majorité d'entre elles. La chercheuse explique cette abondance de demandes de brevets par le «plaisir enfantin qu'elle éprouve à faire de la recherche». Elle constate à regret que son travail suscite la jalousie de certains hommes.

«Je n'ai jamais eu de plan de carrière», remarque Eva Maria Moser. Elle a étudié la chimie en deuxième cycle, après une

formation de laborantine médicale. Mais le travail de laborantine l'ennuyait, tandis que la chimie et la physique la fascinaient. Aujourd'hui, elle est professeur HES pour les matériaux à l'Ecole d'ingénieurs de Genève et fait la navette entre les rives du Léman et Löhningen.

Des revêtements qui empêchent la corrosion

A l'heure actuelle, Eva Maria Moser, suit plusieurs projets. A la demande de l'Office fédéral de l'énergie, elle travaille, en collaboration avec l'Ecole

d'ingénieurs de Genève, sur un revêtement pour des réservoirs d'hydrogène. Le problème à résoudre est le même que dans le cas des bouteilles en PET.

Parallèlement, elle mène un projet sur la corrosion. En collaboration avec plusieurs partenaires industriels et avec le soutien de la Commission pour la technologie et l'innovation mandatée par la Confédération, elle conduit des expériences

sur une protection anticorrosion pour le métal. Un exemple de la vie courante: sur une voiture, il suffit qu'un petit morceau de peinture s'écaille pour que la rouille se propage sous la peinture. Les nano particules introduites dans la fine couche de peinture doivent empêcher l'avancée de la corrosion.

Il ne manque plus qu'une belle vitrine sur Internet à son entreprise: «Oui, je sais», dit Eva Maria Moser, «c'est mon frère qui doit s'en occuper», et elle ajoute avec une moue, «mais il vient de se marier.»



Eva Maria Moser a créé sa société incoat GmbH en novembre 2000

Les trois souhaits d'Eva Maria Moser en matière de politique économique:

- La création d'un service de l'Etat mettant à disposition des jeunes entreprises des conseils juridiques.
- Des allègements fiscaux pour les jeunes entreprises engrangeant jusqu'à 100 000 francs de bénéfice les cinq premières années dans la mesure où ces montants sont réinvestis.
- La création d'un service qui conseille et épaula les jeunes entrepreneurs rencontrant des difficultés administratives pour la comptabilité ou la gestion des salaires (AVS, caisse de pension, etc.), par exemple. M. Thomas Holenstein de la promotion économique du canton de Schaffhouse, par exemple, a organisé un atelier de deux jours qui a permis à Eva Maria Moser d'assimiler quelques notions d'économie d'entreprise.

incoat

Le 18 mai, un copieux week-end de votations

Le 18 mai prochain, le souverain sera appelé à régler le sort de pas moins de 7 initiatives et de 2 référendums. L'économiesuisse met à disposition

plusieurs publications. De même trouve-t-on de l'information sur Internet à plusieurs adresses. Voir ci-dessous dans l'encadré des publications:

- Modification de la loi fédérale sur l'armée (Armée XXI)
- Initiative populaire «Pour un dimanche sans voiture par saison – un essai limité à quatre ans (initiative des dimanches)»
- Initiative populaire «La santé à un prix abordable (initiative santé)»
- Initiative populaire «Moratoire plus – pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus)»
- Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile
- Initiative populaire «pour des loyers loyaux»
- Initiative populaire «Sortir du nucléaire – pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires (Sortir du nucléaire)»
- Initiative populaire «Pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (initiative pour des places d'apprentissage)»

Impressum

Editeur: L'économiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3; **Téléphone:** 022/786 66 81; **Téléfax:** 022/786 64 50; **mail:** incent.simon@economiesuisse.ch; **Web:** www.economiesuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

- **Initiatives «sortir du nucléaire» et «moratoire plus»**
 - argumentaire long (gratuit)
 - argumentaire bref (gratuit)
 - www.60-40.ch
- **Initiative «santé»**
 - argumentaire long
 - argumentaire court
 - www.impotsante-non.ch
- **Initiative «Droits égaux pour les handicapés»**
 - argumentaire long (gratuit)
 - argumentaire court (gratuit)
 - www.initiative-handicapes.ch
- **Corporate Governance:** Swiss Code of Best Practice English. Free.
- **«Politique économique – Suisse 2002»** Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«dossierpolitique»** Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- **«Europe – options pour la Suisse et réformes internes»** Brochure, 48 pages, gratuite.
- **«Newsletter»** Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- **Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:** perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- **«Portrait d'économiesuisse»** Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.
- **«Point de repère»** Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, 4-5 fois par an; gratuite.
- **«Concept fiscal»** Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.-.
- **Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise** Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **Le gouvernement d'entreprise en Suisse** Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Service e-mail»** Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- **Concept des dépenses** Contribution des milieux économiques au débat sur les finances publiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

<input type="checkbox"/> Commande	<input type="checkbox"/> Modification d'adresse	<u>Entreprise</u>

Nom		<u>Rue</u>

Prénom		<u>N° postal / lieu</u>

Fonction		<u>E-Mail</u>

Consultations

14 mars 2003

Procédure de consultation concernant la nouvelle ordonnance sur les mouvements de déchets OMD (révision totale de l'ordonnance sur les mouvements de déchets spéciaux ODS)

contact: rene.buholzer@economiesuisse.ch

Procédure de consultation concernant la révision de la loi fédérale sur les loteries et les paris professionnels

contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

20 mars 2003

Consultation relative au plan directeur de la locomotion douce (PDL): un programme d'encouragement des déplacements à pied, du tourisme pédestre, des déplacements à vélo et en patins à roulettes.

contact: peter.hutzli@economiesuisse.ch

Projet de révision partielle de la loi sur les hautes écoles spécialisées. Ouverture de la procédure de consultation

contact: rudolf.walser@economiesuisse.ch

Directives pour le renouvellement coordonné de l'enseignement dans les hautes écoles universitaires suisses dans le cadre du processus de Bologne

Procédure de consultation
contact: rudolf.walser@economiesuisse.ch

24 mars 2003

Modification de deux ordonnances concernant les véhicules routiers. Procédure de consultation.

contact: peter.hutzli@economiesuisse.ch

31 mars 2003

Révision totale de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI).

Procédure de consultation sur l'avant-projet de la commission d'experts

contact: peter.hutzli@economiesuisse.ch

Procédure de consultation concernant les nouvelles dispositions du droit fédéral réglant la procédure de consultation; révision partielle de la LOGA

contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

9 avril 2003

Projet de modification de l'ordonnance sur l'indication des prix (OIP) Procédure de consultation

contact: rene.buholzer@economiesuisse.ch

15 avril 2003

Procédure de consultation concernant la révision totale de la loi fédérale sur les recueils de lois et la Feuille fédérale (loi sur les publications officielles)

contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

25 avril 2003

Projet de loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes

Procédure de consultation
contact: rudolf.walser@economiesuisse.ch

10 mai 2003

Loi fédérale instituant des mesures contre le racisme, le hooliganisme et la propagande incitant à la violence Procédure de consultation

contact: peter.hutzli@economiesuisse.ch

 Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à L'économiesuisse